



L'AEVH sonne le gouvernement à voter la loi de sa propre souveraineté monétaire



Kodjo Koubang

Qui fait l'argent pour un Etat souverain et à quelle condition ?, comment crée-t-on l'argent ? Pourquoi l'argent manque-t-il quasiment à tous ? Pourquoi tous les pays du monde sont-t-ils endettés, à qui doivent-t-ils, quel est le superpouvoir qui domine tous les gouvernements du monde ?, Faut-il rembourser ou effacer les dettes publiques?

C'est entre autres ces multiples interrogations qui ont été à la base de la création de l'Association pour une vie économie à visage humain (AEVH), une association épris d'humanisme et de justice sociale qui entend asseoir une réforme économique mettant l'économie au service de l'Homme. Les activités de cette nouvelle association ont été lancées ce samedi à Lomé.

Placée sous le signe de « Il est impossible d'éliminer la pauvreté sans un système financier honnête : réclamons une loi pour un système financier au service de l'Homme », cette nouvelle association promeut une monnaie nationale qui sera émise et contrôlée souverainement par un organisme monétaire togolais, faute de quoi, aucune indépendance, démocratie et liberté ne sont possibles.

« C'est un monopole qui endette toute une planète alors que l'endettement est signe de perdre sa domination, son indépendance, sa liberté, devenir esclave. Nous croyons que c'est le système financier qui est faux depuis sa base. Il revient à nos gouvernants de voter la loi de la souveraineté monétaire pour sortir le Togo de l'endettement », a déclaré le président de l'AEVH, Kodjo Koubang.

Cette nouvelle association veut libérer le Togo des griffes de la finance internationale « assassine » pour faire asseoir une démocratie économique.

« Depuis qu'il y a changement du Président de la république ou du Président de l'Assemblée nationale, la pauvreté et l'endettement n'ont jamais cessé, le chômage augmente toujours, alors il ne sert à rien de nous bousculer. Le problème est le système financier qui est malade et qu'il faut soigner. C'est la seule façon pour le Togo de sortir de l'endettement », a-t-il mentionné.

Pour ce dernier, peu importe les réformes, les efforts du peuple togolais, rien ne va changer si et seulement si le Togo ait sa propre monnaie. Les gouvernements, selon lui n'ont pas la main libre de diriger leurs citoyens car dit-il, ils sont « dictés par le monopole bancaire international ».

Joseph Ahodo



Les ODD au centre de la journée internationale de la jeunesse

« La route vers 2030 : Éliminer la pauvreté et parvenir à des modes de consommation et de production durables », tel est le thème retenu cette année pour la célébration ce 12 août de la journée internationale de la jeunesse à travers le monde. C'est dire que cette année, la Journée est centrée sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il s'agit de mettre l'accent sur le rôle de premier plan que doivent jouer les jeunes pour assurer l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable par le biais de modes de consommation et de production durables.

A l'occasion de cette Journée internationale de la jeunesse, le secrétaire général des Nations Unies invite tous les pays à donner aux jeunes, les ressources, le soutien et la liberté d'action dont ils ont besoin pour créer des changements durables dans le monde. *« Ce programme (développement durable à l'horizon 2030, ndlr) pour un monde en meilleure santé, plus sûr et plus juste sera appliqué sur une durée de 15 ans. En cette première année d'application, nous comptons sur les jeunes du monde entier pour participer activement à la*

transformation de la production et de la consommation des biens et des services, de façon à qu'elles répondent aux besoins essentiels et aux aspirations des plus pauvres sans surcharger les écosystèmes, déjà mis à rude épreuve », a indiqué dans une déclaration, Ban Ki Moon. « Depuis toujours, les jeunes sont à l'avant-garde et aujourd'hui, ils sont mieux informés que toutes les générations qui les ont précédées. En faisant preuve à la fois de dynamisme, de créativité et d'idéalisme, ils peuvent changer les attitudes et aider à créer des industries plus durables », a-t-il poursuivi.

Au Togo, les adolescents et jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent 33% de la population selon les statistiques. Des jeunes qui à la fois, constituent aussi bien des opportunités à exploiter que des défis à relever. Selon le Ministère de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, « *la vision à l'horizon 2030, est de faire de la jeunesse togolaise une jeunesse épanouie, autonome et responsable qui participe pleinement à la construction nationale, en particulier dans le domaine de l'accélération de la croissance et du développement socio-économique* ». Comme initiatives majeures dans ce sens, on pourra citer la création du Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT), le Programme vacances citoyennes et utiles ou encore le Projet de mise en place ou de réhabilitation des centres et maisons de jeunes.

Pour rappel, c'est depuis le 17 décembre 1999 que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse tenue en août 1998 à Lisbonne (Portugal), visant à faire du 12 août la Journée internationale de la jeunesse.

Au nombre de 17, les objectifs mondiaux connus sous le vocable des « Objectifs de Développement Durable » (ODD), vise à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, régler le problème du changement climatique pour les 15 années à venir. Ils ont été adoptés le 25 septembre

2015 en marge de l'assemblée générale des Nations unies font partie du nouveau programme de développement *durable* à l'horizon 2030.

David SOKLOU



RD Congo : l'opposant Étienne Tshisekedi débarque son numéro deux

Bruno Mavungu, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a été démis de ses fonctions. On lui reproche une trop grande complaisance vis-à-vis du camp du président Joseph Kabila.

Deux semaines après [son retour réussi à Kinshasa](#), [Étienne Tshisekedi](#) reprend en main son parti. Selon plusieurs cadres de l'UDPS interrogés par *Jeune Afrique*, le secrétaire général du parti, Bruno Mavungu, en a fait les frais.

Il lui était notamment reproché son attitude pendant l'exil médical de Tshisekedi à Bruxelles. Pendant cette période, il avait plusieurs fois pris des positions en contradiction avec l'entourage d'Étienne Tshisekedi. L'organisation du parti s'était également en partie délitée pendant cette période. Mais ce sont surtout ses positions, jugées trop accommodantes

vis-à-vis du camp du président Joseph Kabila, que paie Mavungu.

Kabunda pour mener le combat

Selon les sources interrogées par *Jeune Afrique*, il était notamment favorable au dialogue voulu par le président Joseph Kabila. « Il nous faut maintenant un secrétaire général de combat », explique l'une d'elles.

Ce limogeage semble confirmer une radicalisation des positions d'Étienne Tshisekedi. Celui-ci rejette notamment le dialogue politique tel que voulu par le chef de l'État, y voyant une manœuvre dilatoire visant à faire avaliser un report de l'élection présidentielle, théoriquement prévue pour fin 2016. Plus récemment il a [récusé le médiateur désigné par l'Union africaine \(UA\)](#), [l'ancien Premier ministre Togolais Edem Kodjo](#).

Bruno Mavungu doit être remplacé par Jean-Marc Kabunda, qui était jusqu'alors président fédéral dans la province du Lualaba, dans l'ex-Katanga. « Il a été plusieurs fois emprisonné pour la cause », précise un cadre du parti.

Source : Jeune Afrique



La BRVM lance son service d'information et d'éducation boursière « Infos BRVM »

Après la Côte-d'Ivoire en mai 2015, le service d'information et d'éducation boursière dénommé « Infos BRVM » dans le cadre d'un partenariat entre la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et l'Atlantic télécom Togo (Moov-Togo) vient de voir le jour ce au Togo à Lomé.

Accessible sur *555*304#, ce service comporte trois (3) volets à savoir la diffusion quotidiennement du résumé du marché, la diffusion périodique de certaines informations liées à la vie du marché, l'éducation boursière des populations à l'aide de quelques contenus à caractères pédagogiques.

Ces informations sont destinées aux investisseurs particuliers et industriels de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) et devraient leur permettre de renforcer leurs connaissances de la BRVM afin de prendre des décisions éclairées.

Pour le Directeur général de la BRVM Edoh Kossi Amenounve, l'information joue un rôle déterminant dans le développement des marchés financiers et pour qu'ils soient efficaces, elle doit être publique, disponible et accessible à moindre coût aux investisseurs.

« Les marchés financiers africains ont un défi de taille à relever en cette matière et pour cette raison, la BRVM a mis au cœur de sa nouvelle stratégie de développement, l'innovation et l'utilisation maximale des technologies de l'information et de la communication », a-t-il laissé entendre.

Selon le Directeur Général Moov-Togo Houchen kitri, le service

est très important en ce sens qu'il va instaurer une éducation financière boursière et il va offrir une facilité pour l'accès à l'information sur la bourse, les rémunérations et les dividendes au Togo. La prochaine étape a-t-il poursuivi sera d'utiliser le flooz pour acheter des actions, pour recevoir la bourse, les rémunérations.

Il est prévu le lancement de ce même service à Niamey au Niger le 15 août 2016 et à Ouagadougou au Burkina-Faso deux jours plus tard.

En rappel, la BRVM est une institution financière spécialisée au sein de l'UEMOA chargée d'organiser et d'assurer la bonne fin des transactions sur les valeurs mobilières et d'en informer le public.

Quant à Moov-Togo, c'est une filiale du Groupe Maroc Telecom avec plus de 55 millions de clients dans dix (10) pays d'Afrique. Il compte aujourd'hui plus de deux (2) millions d'abonnés connectés sur son réseau.

Joseph Ahodo



L'ANCE-Togo

compte

accompagner le gouvernement pour la bonne application de sa mesure

Au Togo, la couverture forestière a diminué de 67% de 1990 à 2013 passant de 685.000 hectares à 227.000 hectares alors que le taux de déforestation a quant à lui augmenté de 5,8% en 2006 à 8,10% en 2015. En conseil des ministres le 22 mai dernier, le gouvernement a suspendu l'exploitation et la commercialisation des faux tecks sur toute l'étendue du territoire national pour dix (10) ans.

Devant un parterre de journalistes nationaux et internationaux ce mardi à Lomé, l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement (ANCE-Togo), une ONG engagée dans la protection de la biodiversité salue cette initiative « louable et brillante » du gouvernement qui selon elle vient « répondre » parfaitement aux différents enjeux liés à l'environnement.

La surexploitation, l'exploitation illégale de cette espèce tout comme l'inefficacité des plans de gestion des écosystèmes forestiers peuvent entraîner à terme sa disparition voire même la destruction du couvert végétal.

« Au regard des atouts favorables que procure cette activité aux professionnels du bois, il est constaté que la coupe anarchique du bois expose l'environnement à d'énormes dégâts car cette pratique détruit le couvert végétal. C'est en ce sens que nous félicitons le gouvernement pour cette décision », a laissé entendre le Docteur Ebeh Kodjo Fabrice, Directeur exécutif de ANCE-Togo.

Face à ce constat, la problématique de l'exploitation illégale et abusive du faux-teck qui s'avère réelle et préoccupante, cette ONG se dit prête à accompagner cette initiative du

gouvernement. « Nous espérons collaborer avec le ministère en charge de l'environnement et des ressources forestières. Nous souhaitons donc mettre notre expérience, notre savoir-faire, nos compétences ainsi que notre réseau au service de la préservation du « faux-teck initiée » brillamment par le gouvernement », a-t-il souhaité.

L'ANCE-Togo espère que le moratoire envisagé accélérera la réglementation du couvert végétal dans la sous-région, progressivement détruit par ce trafic durant d'interminables années par des opérateurs économiques nationaux et entreprises asiatiques.

En ce qui concerne la demande d'écoulement des stocks de bois qui existaient avant le moratoire par deux (2) syndicats d'exportateurs de bois au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, cette organisation estime qu'il est fort probable que le faux teck illicite se retrouve de nouveau sur le marché.

Selon M. Ebeh, les rapports indiquent que sur des milliers de madriers saisis par l'administration forestière, environ 85% sont des faux-tecks et fait objet d'une forte exportation vers les pays asiatiques à partir du Port autonome de Lomé (PAL).

Joseph Ahodo



L'honnêteté, une valeur citoyenne payante !

Les problèmes de la vie conduisent de plus en plus de personnes à développer des comportements indignes et louches afin de subvenir à leurs besoins. Au rang de ces pratiques peu orthodoxes, figure la malhonnêteté qui enfreint les règles de probité, de justice et d'intégrité.

L'honnêteté, considérée comme un caractère civique reconnu à toute personne, ne cesse de perdre du terrain au profit de la malhonnêteté que certaines personnes considèrent à tort comme payante, du moins, dans le court terme. Il est vrai que dans les sociétés en développement, les conditions de vie mettent une pression particulièrement forte sur les populations avec une majorité qui tente difficilement de « joindre les deux bouts ». Dans ce contexte et devant une occasion de gain malhonnête, il devient très difficile pour certains de résister à cet état de chose. Des fois, tout se présente dans le monde actuel comme s'il faut être malhonnête pour réussir et avancer dans la vie et pour certains, la notion d'honnêteté tient davantage à leur capacité d'échapper à la loi qu'à un souci de vérité. Faut-il nécessairement faire appel à des pratiques frauduleuses pour réussir ses affaires ? La réponse est sûrement non car en fait, la malhonnêteté est souvent contreproductive alors que l'intégrité donne toujours une longueur d'avance et engendre la confiance, clé de la réussite à long terme.

Il est donc essentiel de comprendre que les pratiques malhonnêtes finissent toujours par causer des problèmes d'une manière ou d'une autre. Seule l'honnêteté mène à la vraie réussite et confère le respect de soi et la tranquillité d'esprit. C'est ce comportement citoyen que nous devons développer pour un maintien de la confiance dans nos relations humaines pour une vie paisible dans la cité.



Les portes de la 2ème édition de FEST'IMMO sont ouvertes à Lomé

Les portes de la deuxième édition du Salon international de l'immobilier et de l'habitat (FEST'IMMO) sont ouvertes depuis ce vendredi au Centre togolais des expositions et foires (CETEF) à Togo-2000 de Lomé. C'est M. Dodzi Ankou, attaché de cabinet des personnes responsables des marchés publics qui a coupé le ruban, en présence de plusieurs personnalités politiques, administratives, traditionnels.

✘ Au total 85 exposants venus du Togo et d'autres pays comme le Ghana, le Nigéria, le Bénin, le Maroc, la France ou la Belgique, vont essayer de trouver des réponses aux multiples questions à savoir comment quitter la gestion amatrice de l'immobilier pour professionnaliser intégralement le secteur ? Comment allier une architecture authentiquement aux nouveaux immobiliers ?

Pendant ces trois jours, les activités seront consacrées à ce salon à savoir : des conférences-débats, des expositions de divers articles, des divers échanges et des conseils.

« A cette édition, les experts dans tous les domaines sont là pour apporter les réponses à toutes les questions des togolais. Nous voulons faire croire à tous les togolais qu'ils ont du potentiel et qu'ils peuvent construire leur propre maison. C'est ce à quoi nous attelons », a déclaré le promoteur de FEST'IMMO, Alexandre De Souza.

Le représentant du ministère de l'Urbanisme M. Dodzi Ankou s'est félicité de cette initiative depuis la première édition qui selon lui vient s'ajouter aux efforts du gouvernement d'où son intérêt d'apporter tout appui au promoteur de ce projet.

Ce Salon répond également aux préoccupations des Togolais qui deviennent de plus en plus récurrents dans le secteur immobilier dont la forte croissance depuis quelques années pourrait attirer les investissements, créer d'emplois et constituer une source non négligeable de revenus dans l'économie du Togo.

Deux principales conférences ont suivi la cérémonie d'ouverture notamment « Le rôle de l'huissier de justice et sa fonction dans le domaine de l'immobilier » et « Les origines et causes du problème foncier au Togo. Perspectives nouvelles pour une réforme globale du foncier ».

Joseph Ahodo



Les acteurs de l'urbanisme et de lotissement à l'école des règles d'urbanisme

Plusieurs techniciens en géométries, topographes de mairies, urbanistes, architectes et magistrats s'approprient depuis ce jeudi à Tsévié (35 km au nord de Lomé) des règlements régissant l'urbanisme et de lotissement pour une meilleure planification des villes du Togo.

Organisée par le ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, cette rencontre de deux (2) jours entend outiller les participants sur leur rôle spécifique dans l'élaboration d'un plan d'urbanisme et sur l'impact des lotissements clandestins dans les villes.

« Les lotissements illégaux sont faits par des géomètres qui n'ont pas reçu des formations nécessaires pour construire des villes. Il y a deux sortes de droits notamment le droit coutumier et le droit moderne. Et la coexistence de ces droits entraîne des malentendus entre ceux qui doivent faire appliquer l'argumentation en vigueur », a expliqué Koudonou Mensah, Directeur de l'urbanisme.

La mission d'un géomètre est d'aider l'administration publique à implanter le plan d'urbanisme, l'exécuter avec l'approbation du ministère de l'urbanisme. Mais cette mission ne respecte malheureusement pas les normes comme prévue par le gouvernement.

Le ministre de l'Urbanisation, de l'habitat et du cadre de vie, Maître Fiатуwo Sessenou a invité les acteurs de l'urbanisme et de lotissements de terrains à respecter les règles en vigueur.

« Les terres sont occupées suivant les règles d'urbanismes.

C'est une ville dans laquelle les rues, les réserves administratives, les espaces verts et les lieux de loisirs sont bien définis. C'est une ville dans laquelle, il y a de l'assainissement, l'eau potable, l'électrification des villes et pour pouvoir réaliser ces choses, il faut que la ville soit dotée d'un schéma directeur d'urbanisme et que les lotissements se fassent suivant le règlement », a-t-il indiqué.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la sécurité et de la protection civile le Colonel Yark Damehame.

Joseph Ahodo



Une togolaise parmi les 35 jeunes innovateurs de l'espace francophone en 2016

La togolaise Kpante Gambah Labopou (29 ans), de l'entreprise de fabrication de chocolat dénommée « CHOCO TOGO » est parmi les 35 jeunes nominés pour les premiers Prix Jeunesse de l'espace francophone en matière d'innovation en 2016. Ces 35 jeunes innovateurs qui selon la francophonie, font bouger l'espace francophone en 2016 sont sélectionnés parmi plus de 200 candidatures en provenance de vingt-six pays parmi

lesquels la France, les Etats-Unis en passant par le Mali, la Pologne ou encore le Vietnam, par le biais d'un Jury composé de 80 personnalités francophones.

Ces 35 jeunes innovateurs font partie de ceux dont les réalisations ont été les plus marquantes au cours de cette année 2016. Ils seront récompensés au cours d'une cérémonie festive qui se tiendra le 29 octobre prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire, cérémonie qui sera rehaussée par la présence de nombreux décideurs du monde francophone.

Pour la francophonie, « Choco Togo » est en passe de « révolutionner l'histoire du cacao au Togo ». Le chocolat « Choco Togo » est en effet le premier chocolat produit au Togo avec du cacao bio, équitable et fait avec des ingrédients 100% naturels et locaux. Les fèves de cacao cultivées par quelques 1 500 petits exploitants au Sud-Ouest du Togo, sont ensuite décortiquées par une quarantaine de femmes de la région, puis transformées à Lomé en tablettes de 80 grammes qui sont vendues 1 000 Francs CFA dans les boutiques de la capitale togolaise. Si une tonne de chocolat a été fabriquée en 2015, la production s'accélère, désormais, avec déjà trois tonnes produites en 2016.

Les « Prix Jeunesse de la Francophonie », premiers Prix Jeunesse de l'espace francophone en matière d'innovation, entendent récompenser chaque année des jeunes francophones âgés de 18 à 35 ans qui se sont révélés à travers des réalisations exceptionnelles au cours de l'année dans un espace regroupant 900 millions d'habitants sur les cinq continents.

David SOKLOU



La fistule obstétricale, une atteinte à la dignité des femmes !

La fistule obstétricale, est un mal qui peut être totalement évité et, dans bien des cas, traité. Elle désigne une lésion provoquée par l'accouchement et survient en cas de dystocie, après un accouchement long et difficile et résulte généralement d'un travail prolongé de plusieurs jours et difficile, sans intervention obstétricale (césarienne) pratiquée en temps voulu. La femme victime d'une fistule obstétricale n'a plus de contrôle sur la sortie de ses urines.

Elle est souvent mouillée et dégage en permanence une odeur d'urine. Elle est de ce fait souvent marginalisée par les membres de sa communauté et parfois renvoyée par son conjoint. Pour celles qui en sont victimes, cette maladie est vécue comme un drame car elle conduit souvent à l'isolement social des femmes atteintes.

Il existe dans le monde, trois principaux types de fistule obstétricale que sont les fistules vésico-vaginales, les fistules recto-vaginales et les fistules vésico-recto-vaginales. Il s'agit d'une communication anormale entre la vessie et le vagin ou entre le rectum et le vagin et apparaît dans la première semaine suivant un accouchement dystocique. Le fœtus exerce alors une pression excessive sur les organes internes (vagin, vessie, rectum) et endommage les tissus de la

femme. Dans la plupart des cas, le bébé meurt. La femme souffre d'incontinence sévère qui conduit à des ulcères, des infections et parfois même à la mort.

Les fistules les plus couramment rencontrées sont les fistules vésico-vaginales qui consistent en une brèche par laquelle les urines et parfois les matières fécales s'écoulent en permanence vers le vagin, sans possibilité de contrôle. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, la fistule obstétricale affecte presque exclusivement les femmes et les filles les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées. Elle frappe celles qui n'ont pas accès aux soins de santé maternelle de haute qualité, délivrés en temps utile et capables de sauver leur vie, dont elles ont si désespérément besoin et qu'elles méritent, et c'est leur droit humain fondamental.

Selon les statistiques internationales, chaque année dans le monde, de 50 000 à 100 000 femmes présentent une fistule obstétricale. En Afrique et en Asie, plus de 2 millions de jeunes femmes vivent avec des fistules obstétricales non traitées. A l'échelle nationale, le gouvernement togolais a inscrit la lutte contre la fistule obstétricale dans le plan stratégique national de santé dont l'objectif principal est de réduire de 50% la prévalence et les conséquences de la fistule d'ici 2017. La prévalence de la maladie est estimée à 0,03%, selon la 4^{ème} enquête MICS réalisée en 2010, avec 150 à 200 nouveaux cas par an. Une situation inquiétante pour les autorités qui organisent la riposte autour de trois axes à savoir *la prévention, le traitement et la réinsertion socio-économique pour ces femmes qui, il faut le dire, ont trop souffert d'oppression*. Les actions nationales menées en 2012, 2013 et 2014 dans le cadre de la Campagne pour l'accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) ont permis à plus de 300 femmes de guérir après des années de souffrance. Entre Juin et Décembre 2015, une nouvelle campagne de réparation des fistules obstétricales a été également

organisée dans la région centrale par le ministère de la santé avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ce qui a permis de soulager quelques 100 femmes victimes.

« 20 à 30 femmes sur 100 accouchements survivent avec des séquelles dont l'une des plus graves est la fistule obstétricale. Et depuis 2011, la lutte contre la fistule obstétricale au Togo a permis de sensibiliser la population sur cette maladie et de réparer 400 femmes dont 330 sont totalement guéries et bénéficient d'un appui technique et financier pour leur réinsertion socioéconomique », a rappelé la Ministre Tchabinandi KOLANI YENTCHARE en charge de la promotion de la femme le 31 juillet dernier à l'occasion de la célébration de l'édition 2016 de la journée de la femme africaine.

« Eliminer les fistules en l'espace d'une génération », tel a été le thème retenu cette année pour la célébration le 23 Mai de la Journée internationale de l'élimination de la fistule obstétricale. Un appel selon l'UNFPA à faire de la lutte contre les fistules, une priorité. *« De même que nous parlons d'éliminer la polio, le VIH/sida, la mutilation génitale féminine et tant d'autres formes de souffrance, de même nous devons nous engager à accentuer nos efforts pour éliminer les fistules, une fois pour toutes. Cela signifie écouter l'appel du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à ne laisser personne en arrière, en particulier les plus délaissées, invisibles et sans pouvoir, notamment les femmes et les filles atteintes d'une fistule »*, a recommandé dans une déclaration, le Dr. Babatunde OSOTIMEHIN, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Directeur exécutif de l'UNFPA.

David SOKLOU